



Code RNCP : 38093

Date d'enregistrement : 18/03/2017

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances techniques, économiques, fiscales et juridiques nécessaires à la construction d'un projet d'installation ;
- ✓ Accéder à la capacité professionnelle agricole pour les futurs chefs d'entreprise agricole.

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'installer dans la filière agricole ;
- ✓ Conjoint(e) d'exploitant(e) qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'entreprise ;

- ✓ Salarié(e) d'autres secteurs qui souhaite se reconvertisir dans le milieu agricole.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Participer à un entretien individuel ;
- ✓ Avoir une expérience en lien avec le projet professionnel ou faire un stage préalable

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions : toute l'année
- ✓ Période formation : septembre à juin.

Contenu de la formation :

Capacités - compétences :

Capacité	Sous-capacité	Matière
C1 Se situer en tant que professionnel	C1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	Connaissance du monde agricole Biologie Discriminations / Savoir-être en entreprise
C2 Piloter le système de production	C2.1 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2 Gérer le travail	Organisation du travail Approche Globale
C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C3.1 Combiner les différentes activités liées aux productions C3.2 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	Techniques agricoles : Productions végétales, productions animales (élevage)
C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C4.1 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C4.2 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	Comptabilité-gestion Construction du projet
C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C5.1 Commercialiser un produit ou un service de l'entreprise C5.2 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	Commercialisation
UCARE Orientation Apiculture		Animation de l'entreprise agricole Transformation du Miel
UCARE Orientation Agriculture		Animation de l'entreprise agricole Maintenance des matériels roulants et des équipement fixes mécanisés

Formation adultes

 **agefiph**
 ouvrir l'emploi
 aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Pirolley

severine.pirolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
 CS. 60363
 70014 Vesoul cedex
 Tél. 03 84 96 85 00
 cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Candy CADET (apiculture)

candy.calet@educagri.fr

Coralie ORMANCEY (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E.Munier
Exploitation agricole

FRANCE
compétences

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Égalité
Fraternité

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Cette formation diplômante de niveau 4 (équivalent Bac) comprend 7 Unités Capitalisables (valables 5 ans)
- ✓ La validation d'acquis académiques est prise en compte lors de la proposition du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4(Bac) et plus
- ✓ Le BPREA est obtenu par capacité.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la forêt.

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ **1200h dont 920h en centre et 280h de stage en entreprise agricole.**

Calendrier :

- ✓ du 15 septembre 2025 au 12 juin 2026.

Lieu :

- ✓ CFPPA de Vesoul
- ✓ Plateforme technique et pôle apicole de Port-Sur-Saône.

Déroulement :

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Individualisation au Centre de Ressources
- ✓ Stages en entreprises
- ✓ Travaux pratiques et visites d'exploitations

Moyens d'encadrement :



- ✓ Ressources humaines : une équipe de formateurs en interne, des intervenants extérieurs, des professionnels impliqués
- ✓ Ressources techniques et pédagogiques : CDR atelier pédagogique, exploitation, salle de travaux pratiques de l'EPL et ruchers.

Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles en constituant un dossier de rémunération.

- ✓ Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté ;
- ✓ Transition professionnelle : financement possible par OPCO Agricole ;

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Chef d'entreprise agricole dans les domaines : élevage, apiculture, grandes cultures...
- ✓ Brevet Technicien Supérieur Agriculture

Poursuite d'études :

- ✓ Certificats de spécialisation du ministère de l'Agriculture.

Indicateurs de résultats :



Flascher le code ou suivre [ce lien](#)

Formation adultes

agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Pirolley
severine.pirolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :
Candy CADET (apiculture)
candy.calet@educagri.fr
Coralie ORMANCEY (agriculture)
coralie.ormancey@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr